



Le 16 mars 2020,

CCAS

1 rue Guy de Maupassant
27640 BREUILPONT

Tél. : 02 32 26 07 31
mairiebreuilpont@wanadoo.fr

COMPTE RENDU

SEANCE DU CCAS Samedi 7 mars 2020

Etaient présents

Monsieur Albaro Michel, Président, Madame Clique Isabelle, Vice-Présidente, Mesdames Goarin Elisabeth et Akkouche Karima, Messieurs, Levacher Maurice, Brémard Frédéric et Fouet Daniel.

Etait absente :

Madame Bredoux Véronique.

ORDRE DU JOUR

- 1- **Vote du Compte Administratif 2019**
- 2- **Approbation du Compte de Gestion 2019**
- 3. **Affectation des résultats de l'exercice 2019 sur l'exercice 2020**
- 4. **Vote du Budget Primitif 2020**
- 5. **Etude d'une demande d'aide sociale**

Monsieur Michel Albaro, Maire et Président du CCAS constate que le quorum est atteint et ouvre la séance.

Madame Isabelle Clique est nommée secrétaire de séance.

En préambule Monsieur Michel Albaro, Maire, indique aux membres du CCAS que le quorum n'ayant pas été atteint au Conseil Municipal de la veille le vote du budget primitif ne sera pas possible et devra attendre le prochain Conseil Municipal qui se tiendra après les

elections.

Monsieur Michel Albaro présente les dépenses de fonctionnement du CCAS réalisées au cours de l'exercice écoulé. Une copie des dépenses de fonctionnement du CCAS est distribuée à ses membres.

Chapitre 002

les 360 euros indiqués en haut de ce chapitre correspondent aux recettes du repas des anciens ou les personnes qui résidaient en dehors de la commune mais qui souhaitaient tout de même y assister ont réglé leur repas.

Toutefois, il s'agit là d'une erreur de ventilation qui sera corrigée.

Compte 6232 : fêtes et cérémonies : 4 819.90 euros de dépenses pour le repas des anciens en 2018 et 2019 ainsi que les colis de Noël des anciens 2019

Compte 6288 : autres services extérieurs : 1400 euros : participation mensuelle à la banque alimentaire.

Chapitre 11

Globalement sur le chapitre 11 il y a eu environ 800 euros d'économie de réalisée par rapport à l'an passé.

6 551.28 Réalisé

Compte 64 131 : personnel non titulaire : 960.56 euros

Chapitre 12 : 1446.93 Réalisé

Compte 657362 : 1482 euros : CCAS de Pacy pour le maintien de l'APA. La commune de Breuilpont la versé en 2019 mais .

Chapitre 65 : 5267 Réalisé

- Au compte Administratif il y a 13 265.21 euros de dépenses.

Le budget est à l'équilibre puisque la dotation allouée au CCAS est de 13 000 euros.

Monsieur Michel ALBARO présente ensuite les recettes de fonctionnement du CCAS. Cette année le CCAS a repris à sa charge les colis et le repas des anciens donc on ne peut pas trop comparer avec les années précédentes.

Compte 7473 : subvention de la conférence des financeurs du département pour l'animation des ateliers SOLIHA

Compte 7474 : la subvention de la commune est de 13 000 euros

Au compte Administratif il y a 13 603.74 euros de Recette

En conclusion on a fait une année presque nulle.

On peut fonctionner tel quel ou augmenter un peu la dotation de la commune.

Monsieur Michel Albaro, Maire et Président du CCAS, ne prend pas part au vote

5 voix pour 0 abstention

2- APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019

Résultat d'exercice 2019 : 698.53 euros

6 voix pour 0 abstention

3- AFFECTATION DU RESULTAT 2019 SUR 2020

4- VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020

L'affectation du résultat et le vote du budget primitif seront fait après les élections.

5- ETUDE D'UNE DEMANDE D'AIDE SOCIALE

Les services sociaux sollicitent une aide de 200 euros pour une famille composée de deux adultes et trois enfants.

Les membres du CCAS relèvent que la famille a une dette de plus de 1000 euros auprès de la cantine municipale. Cette dette ne figure d'ailleurs pas dans l'enquête sociale. Ils décident de lui octroyer cette aide mais seulement pour apurer une partie des dettes de cantine.

6 voix pour 0 abstention

Plus aucune question ne figurant à l'ordre du jour, les débats sont levés à 10h00

Michel ALBARO

Président du CCAS et Maire

